



Ondernemers Zonder Grenzen : la charte de l'investisseur

v 0.4, 5/1/2021

Cette charte décrit les lignes directrices comportementales pour les investisseurs d'OZG (Ondernemers Zonder Grenzen). La charte explique d'abord pourquoi OZG existe et quelles sont les valeurs fondamentales.

La compréhension de la raison d'être et des valeurs fondamentales rend les lignes directrices comportementales subséquentes compréhensibles et cohérentes. La compréhension veille à ce que l'esprit de cette charte puisse toujours guider la coopération entre l'investisseur et OZG, même si les lignes directrices ne sont pas concluantes.

1. La raison d'être de Ondernemers Zonder Grenzen :

OZG ramène la vie et la prospérité dans les zones affectées par la désertification grâce à des projets de reboisement.

Les arbres et les forêts servent un but plus élevé et durable. L'approche sophistiquée d'OZG y parvient grâce à une meilleure gestion de l'eau, plus de biodiversité, de la nourriture pour tous et la création d'une micro-économie locale florissante. En plus, cette stratégie offre de meilleures opportunités à la population locale parce que les frais de scolarité peuvent être payés et les femmes entrepreneuses se font entendre dans le chapitre.

Il s'agit en fin de compte du droit de chacun de rester toujours libre à penser, à vivre, à vivre en communauté et à faire des affaires.

2. Les valeurs fondamentales de Ondernemers Zonder Grenzen

Entrepreneuriat local, éthique et responsable

OZG obtient les résultats les plus durables en faisant preuve et en encourageant localement un esprit d'entreprise éthique et responsable. Une approche juste et ambitieuse donne un sens au travail d'OZG et de ses parties prenantes, et augmente la motivation intrinsèque de toutes les parties concernées. De cette façon, OZG veut promouvoir le développement en tant que personne libre, et donner cette chance aux autres.

Sans ce contexte, éthique et responsable signifie également que nous travaillons pour sensibiliser le public à la contribution de l'Occident au changement climatique.

Équilibre permanent entre économie, bien-être social et écologie

Dans le cadre de ses projets, OZG cherche continuellement un équilibre entre les trois aspects de l'ESE (économie, social, écologie) basé sur la conviction que cela crée l'impact le plus important et le plus durable. La synergie entre ces trois aspects convainc le mieux les différentes parties prenantes et assure également une meilleure motivation à long terme. OZG considère cet équilibre comme une condition de la justice. Il favorise une pensée éthique consciente sur l'impact positif et les préjudices possibles chez toutes les parties concernées.



Sans distinction en ce qui concerne la couleur de peau, le sexe, les croyances religieuses ou politiques.

OZG part de l'égalité de chaque être humain et du droit de chacun d'avoir les mêmes opportunités, indépendamment du sexe, de l'origine, de la couleur de peau ou des croyances. Par le biais de ses projets, OZG travaille également activement à améliorer l'égalité et les droits de l'homme dans les communautés locales, notamment en promouvant activement l'indépendance financière des femmes.

Durabilité

OZG veut travailler durablement, dans tous les sens du terme : dans le domaine de l'environnement et du climat, socialement et économiquement, et toujours en considérant le court et le long terme.

Cela s'applique à la fois à l'impact externe d'OZG, ainsi qu'au fonctionnement interne et à la gouvernance d'OZG en tant qu'organisation. Par exemple, la fiabilité d'OZG est essentielle à l'établissement et au maintien de relations durables avec les fournisseurs, les investisseurs et les communautés locales. Cela s'applique également à la relation avec les employés, où l'auto-soin e.a. est considéré comme le moteur d'un engagement durable.

3. Les lignes directrices de cette charte

a. Entrepreneuriat local, éthique et responsable

- i. L'investisseur reconnaît l'élément crucial de la **liberté** dans la philosophie d'OZG, et l'importance et le droit de chacun de rester toujours libre à **penser**, à **vivre** et à **faire des affaires**.
- ii. L'investisseur reconnaît **qu'en tant qu'expert et entrepreneur, OZG** peut et doit continuer à réfléchir en permanence et à ajuster ses plans pour obtenir un impact optimal. OZG veut offrir à la population locale des possibilités d'**entrepreneuriat** et de **création d'emplois**.
- iii. L'investisseur reconnaît notre **responsabilité collective** dans le changement climatique et donc le soutien qui l'accompagne dans la lutte contre la désertification, en construisant la Grande Muraille Verte en Afrique. L'investisseur favorise cette prise de conscience dans son organisation et **sensibilise** les employés.

b. Équilibre permanent entre économie, bien-être social et écologie

- i. L'investisseur soutient OZG dans la poursuite, **par le boisement**, vers l'**objectif ultime** : le **droit à une combinaison humaine de facteurs économiques, sociaux et environnementaux (ESE)** en **Afrique**, et reconnaît son importance pour le **libre choix** de la résidence et son impact sur les **flux migratoires**.
- ii. L'investisseur formule des **ambitions claires** pour promouvoir **cette combinaison humaine de facteurs économiques, sociaux et environnementaux (ESE)** dans ses opérations commerciales et sa philanthropie, y compris une description dans le **rapport annuel RSE** de l'investisseur. L'investisseur montre une préoccupation constante pour la **responsabilité en chaîne** de ces aspects ESE.



L'investisseur donne à cette ambition une place dans **l'histoire de sens** de l'organisation.

- iii. L'investisseur reconnaît **l'objectif « impact first »** d'OZG. À cette fin, l'investisseur promeut l'investissement dans OZG, en exploitant également l'argument selon lequel il est **également dans notre intérêt commun** que les gens du monde entier puissent mener une vie digne sans être obligés de migrer. Un des objectifs cruciaux d'OZG est de **rendre les gens moins dépendants de l'aide** extérieure ou de l'évolution des conditions climatiques, **chacun reconnaissant la responsabilité** qu'il assume dans la création de ces conditions.

c. Sans distinction en ce qui concerne la couleur de peau, le sexe, les croyances religieuses ou politiques

- i. Le **plan de communication** de l'investisseur met en évidence les effets des activités d'OZG sur **les droits de l'homme et les droits sociaux**.
- ii. OZG demande d'endosser **certains principes** :
 1. Le **principe de l'égalité des droits**, indépendamment du sexe, de la couleur de peau et des croyances religieuses ou politiques.
 2. Le principe selon lequel le respect de la **sécurité des populations locales** doit être primordial, tout en exigeant le respect de la **vision démocratique** d'OZG.
 3. Le principe selon lequel OZG vise à **prévenir les perturbations sociales locales** ; OZG considère pour la rémunération les barèmes locaux correctes, qui permettent aux employés locaux une vie digne et prospère avec leurs proches.
 4. Le principe d'offrir aux **femmes** des opportunités spécifiques de promouvoir leur **indépendance financière**.

d. Durabilité

- i. OZG estime que le soutien public des investisseurs faisant autorité favorise un impact durable. C'est pourquoi OZG demande à l'investisseur de participer au **débat public** sur la problématique autour de laquelle OZG travaille, et d'**oser s'exprimer** à l'interne mais aussi à l'extérieur pour **cet engagement**.
- ii. Une bonne citoyenneté exige que chaque investisseur, quelle que soit la dimension de la contribution financière, **respecte cette charte**.
- iii. La durabilité exige également de l'investisseur qu'il respecte certaines règles clés liées aux activités de base d'OZG, telles que **la compensation de toutes les émissions de CO₂** et la mise en œuvre d'un plan futur neutre en CO₂.



- iv. Chaque investisseur s'engage à utiliser activement et de manière constructive son expertise spécifique pour **aider OZG** à créer une entreprise saine afin d'obtenir un impact plus important et plus durable.
- v. La **fiabilité** d'OZG est cruciale. OZG s'attend à un certain nombre d'attitudes de base de la part de l'investisseur :
- Ne pas abuser de la transparence et de l'honnêteté d'OZG : toute action de l'investisseur doit **respecter les intérêts et les valeurs d'OZG**.
 - **Réciprocité** :
 - **Ambition et transparence** sur l'ESE dans le rapport annuel
 - **Transparence et consultation** si l'investisseur joue un rôle dans des activités qui sont **contre des objectifs** d'OZG
 - S'engager à élaborer en consultation avec OZG un **plan interne de communication** sur le partenariat avec OZG, qui souligne également que la coopération avec OZG n'est pas un engagement facultatif.
- vi. OZG exige de l'investisseur la loyauté sous la forme d'un **engagement à long terme**.
- vii. **La réflexion sur la valeur et les dommages** doit être favorisée.
- L'investisseur reconnaît qu'OZG est une organisation qui travaille avec des gens, et qu'OZG opère dans un monde imparfait où **parfois des compromis** doivent être faits.
 - Simultanément, OZG souhaite que les investisseurs s'engagent, comme OZG, non seulement à réfléchir à **l'optimisation des effets ESE positifs et durables** de leur activité, mais aussi à reconnaître humblement que certaines activités peuvent **nuire** à certaines parties prenantes. Les investisseurs s'engagent donc à examiner consciemment comment ces dommages peuvent être minimisés, et à implémenter les **actions** nécessaires pour y parvenir.
 - OZG peut partager des informations sur la façon dont elle, en tant qu'organisation, cartographie ces dommages et les actions qu'elle implémente **pour les réduire ou compenser**.
- viii. **L'auto-soin** en tant que moteur d'un engagement durable.

L'auto-soin s'exprime sous la forme de **fierté** de la valeur ajoutée de l'aide à OZG. L'investisseur s'engage donc à communiquer les résultats du partenariat avec OZG en interne et ainsi de **rendre visible et apprécier la contribution de chacun**.